

GILBERT BAECHTOLD & PIERRE-B. JAQUES

JEAN-JACQUES LEU

DOCTEURS EN DROIT - AVOCATS

ven. apr. le 17.4.69

1003 LAUSANNE, le 11 avril 1968

Place St-François 2

Tél. (021) 22.54.77

22.54.78

B/s

Chèques postaux

Gilbert Bächtold 10 - 15 334

Pierre-B. Jaques 10 - 62 80

Jean-Jacques Leu 10 - 221 41

Monsieur le Conseiller
Fédéral SPUHLER,
Chef du Département politique
Palais Fédéral
3000 BERNE

(H. B. Bächtold)

Monsieur le Conseiller fédéral,

Voici quelques remarques politiques faites lors de mon récent voyage en Amérique du Sud.

Selon votre suggestion, j'ai fais précéder le détail de mes observations de généralités qui peuvent servir de conclusions comme de préface à mon récit.

Concernant le problème de la coopération technique suisse en Amérique du Sud :

I.- Généralités.-

a) Selon la formule prêtée à M. l'Ambassadeur Lindt, la coopération technique a donné à la diplomatie une nouvelle dimension. Cette nouvelle dimension est difficile à définir. Les différents pays de l'Amérique du Sud que j'ai parcourus, bien que rapprochés sur plusieurs plans (notamment celui de la langue), n'ont pas réussi à s'unifier, même pas à s'associer. La disparité entre les états puissants (Argentine, Brésil, Chili) et les états pauvres (Paraguay, Uruguay, Bolivie) a fait

échouer la tentative. Seule a pu s'instaurer une certaine coopération entre les pays des Andes. Du point de vue de la coopération technique, des pays comme l'Argentine, se considèrent comme des intermédiaires entre pays riches et pays en voie de développement. L'Argentine aide l'Uruguay. C'est dire qu'on ne peut ramener à une règle unique, à un effort unique, la coopération technique en Amérique du Sud, Il faut considérer chaque état pour lui-même. Du point de vue de la méthode de travail, cela a son importance.

b) Un voyageur attentif ne peut ignorer la pauvreté de certaines régions de l'Amérique du Sud (les montagnes par exemple) ou de certains quartiers (les bidonvilles). Il n'en reste pas moins que des villes comme Buenos Aires, Santiago, Lima, Bogota, Caracas (pour ne parler que de celles que j'ai vues) sont nettement plus modernes que les nôtres, ont des voies d'accès moins primitives, une population plus concentrée et dix fois supérieure. On peut se demander si la Suisse peut aider ces molosses, si elle ne pêche pas par excès d'ambition. J'insiste sur cet aspect de la question. Nous avons parfois commis des bévues, en envoyant par exemple de modestes experts suisses conseiller des industriels américains plus calés et évolués qu'eux (voir le chapitre concernant la Colombie). Il est utile de rappeler qu'une partie importante de la population de ces pays est formée d'anciens Allemands, d'anciens Suisses, d'anciens Italiens, d'anciens Espagnols, dont la matière grise pèse aussi lourd que la nôtre, même si le climat les a rendu parfois plus nonchalants.

c) La coopération technique de la Suisse et nos échanges commerciaux dans tels pays, l'activité chez eux de nos industries privées, devraient former dans une certaine mesure un tout. Que penser par exemple d'une aide financière de notre coopération technique à un pays à qui par ailleurs notre industrie des armes livre pour des centaines de millions de francs payés comptant ! On reste songeur devant ces contradictions, même s'il est évident que la Suisse ne peut s'identifier avec notre fabrique d'armes. D'autre part, telle société suisse à l'étranger, telle entreprise électrique installée dans une vallée, telle fabrique Nestlé créée dans une campagne, devraient pouvoir épauler notre coopération technique suisse. Cela se passe parfois (voir le chapitre concernant le Pérou) mais il semble que cette coordination n'a pas encore été étudiée. Cela montre l'importance que peut prendre cette "nouvelle dimension" qu'est la coopération technique et la difficulté de la délimiter.

II.- Les pays assistés.-

a) Dans les pays que j'ai visités, l'un des problèmes de la coopération technique est d'ordre psychologique. Ici, c'est le gouvernement étranger qui semble se désintéresser des bourses que nous accordons à ses étudiants. Là, c'est la population elle-même qui a de la peine à comprendre l'utilité de notre aide. Je reprendrai ces points en parlant du Pérou et de l'Argentine. Cet élément psychologique est essentiel car tout projet de coopération technique prévoit, à plus ou moins brève échéance, une remise des charges à des cadres locaux. Le projet entrepris par des Européens s'éteindra

si les milieux locaux ne sont pas convaincus de son intérêt. Les renseignements que peuvent donner les fonctionnaires ou émigrés suisses sur la mentalité du pays où ils habitent sont donc essentiels.

b) Toujours du point de vue du pays assisté, là où la coopération technique rencontre un terrain psychologique favorable, elle prend une importance qui modifie totalement les données classiques de la diplomatie et lui donne vraiment une nouvelle dimension. Entre pays qui coopèrent techniquement avec un état ou au contraire se bornent à des relations diplomatiques ordinaires, l'inégalité, face au gouvernement étranger, est totale. Je me rapporte à ce qui est dit plus loin au sujet de Trinidad. Nos experts, lorsqu'ils ont franchi cette barrière psychologique, prennent, vis-à-vis du gouvernement étranger, une importance qui dépasse souvent celle de nos ambassadeurs. La plupart des diplomates suisses que j'ai rencontrés en sont conscients et ne demandent qu'à se charger davantage de la coopération technique. La diplomatie de salon et de réception semble totalement dépassée actuellement. Mais cela signifie aussi que nos experts de valeur devraient être traités en conséquence (voir ce que j'ai dit plus bas au sujet du Pérou).

c) L'importance de cet élément psychologique a comme corollaire la nécessité d'éviter à tout prix de blesser l'amour-propre du pays assisté, éviter de mettre trop l'accent sur sa

carence, sur sa misère (par exemple en envoyant la télévision suisse filmer telle région ou telle scène). Il faut former des experts habiles, qui sachent suggérer, faire penser aux gouvernements assistés que c'est eux qui choisissent, eux qui décident, la solution. Si la diplomatie devient une technique, la technique de coopération devient, elle, un art.

III.- Notre appareil de coopération technique.-

- a) L'image que j'en ai eu est celle que s'en font nos représentants à l'étranger. Elle n'est pas nécessairement exacte. Nos représentants à l'étranger voient souvent l'office de la coopération technique de Berne comme une masse informe où l'on a regroupé le rebut des fonctionnaires des autres services du département politique avec des éléments "volants", des nouveaux venus qui, eux, ne font que passer dans le service avant de rentrer dans l'industrie privée. Souvent nos diplomates commencent à discuter un projet avec tel expert de Berne qui, une année plus tard, a déjà quitté l'administration. Bref ! on critique l'appareil, même si l'on reconnaît les qualités personnelles de M. Marquard et de ses adjoints MM. Wiehelm et Pestalozzi.
- b) Dans cet ordre d'idée, j'ai acquis la conviction que la liaison n'est pas satisfaisante entre les Suisses établis à l'étranger (diplomates, experts chefs d'un projet, membres de la colonie suisse) et les experts de Berne. Plusieurs diplomates m'ont même affirmé que certains experts délégués sur place pour un temps limité évitent le contact avec l'ambassade. Ils n'expliquent pas autrement que ces experts, rentrés

à Berne, puissent "oublier" de renseigner l'ambassadeur suisse sur tel projet qui l'intéresse. Ces "oublis", même s'ils ne sont pas volontaires, sont symptomatiques.

c) J'ai parlé plus haut du problème d'ordre psychologique de la coopération technique. J'ai également relevé la nécessité, selon moi, de connaître les industries suisses installées sur place avant d'organiser une coopération technique quelconque. De ces deux points de vue là, l'absence de coordination entre le service de coopération technique de Berne et nos représentants sur place est très malheureuse.

d) Toujours concernant notre instrument de coopération technique suisse, plusieurs diplomates m'ont demandé au cours de mon voyage si nous avons vraiment l'intention d'allier nos efforts à ceux de l'Autriche dans le cadre de la coopération technique, comme le prévoit l'accord passé avec ce pays à fin 1967. Ces diplomates - suisses, je précise bien - ne comprennent pas que nous ayons pu vouloir nous associer à un pays qui, disent-ils, n'a ni argent, ni expérience, ni experts en matière de coopération technique. Ces Suisses m'ont tous dit : "Les Autrichiens sont tellement meilleurs diplomates que nous, tellement plus fins, plus habiles, plus charmeurs (pour ne pas dire plus retors), qu'ils ne feront que piquer le drapeau autrichien sur le travail de nos bons experts suisses". Ce sont des choses à se dire entre Suisses, bien entendu. Mais les diplomates qui ont soulevé de problème me semblaient bien connaître la question, soit qu'ils aient travaillé en Autriche, soit qu'ils aient eû à lutter dans leur secteur actuel contre la "concurrence autrichienne".

C'est une des questions que j'entendais soulever devant la Commission des affaires étrangères.

IV.- Nos représentants sur place.-

a) J'ai dit plus haut que souvent nos représentants se sentaient isolés de l'administration centrale de Berne. Je n'explique pas autrement la façon dont j'ai été reçu, les nombreuses visites qu'on m'a prié de faire pour vérifier la réalisation de tel ou tel projet, le désir sincère de ces représentants d'avoir un témoin venant de Suisse pour constater ce qu'ils font. Dans cet ordre d'idée, j'applaudis et j'applaudirai à tout voyage que Monsieur le chef de la coopération technique pourrait faire. A mon sens, ce devrait être un de ses soucis principaux. J'ai été heureux d'apprendre, à la fin de mon entretien avec M. Marcuard qu'au vu des renseignements que je lui avais fournis sur la situation en Colombie, il s'arrêterait à Bogota. Dans le même ordre d'idée, toute liaison supplémentaire entre la coopération technique de Berne et les représentants Suisses des pays dont elle s'occupe, serait utile. On pourrait désigner un fonctionnaire de la coopération technique pour cette liaison ou encore améliorer l'information réciproque existant par un service de nouvelles plus complet.

b) Selon les renseignements donnés par M. Marcuard, nous avons actuellement 80 projets de coopération technique, dus à l'initiative d'oeuvres privées que la Confédération subventionne. A ce sujet, il est nécessaire de lutter contre l'esprit dit de "chapelle". Plusieurs responsables de projets privés ou publics de coopération m'en ont parlé. Tel projet est

défendu par tel comité suisse, dont le président, arrivé dans le pays, considère d'emblée les responsables suisses d'autres projets comme des concurrents, voire des adversaires, n'hésitant pas, si cela est possible, à minimiser l'importance de leurs projets. Tel expert délégué de Berne évite de renseigner le diplomate suisse local, dont il pourrait craindre qu'il ne sera pas d'accord avec son projet. Ou pis encore, dénigre auprès du Gouvernement tel autre projet suisse qui lui tient moins à coeur. Cet esprit de "chapelle" révèle certes un enthousiasme et une passion pour un projet précis (c'est son aspect positif). Mais quelle absurdité du point de vue de l'aide objective à un pays que ces coups d'épingle entre gens qui devraient tirer à la même corde.

c) Ces projets de coopération technique d'oeuvre privée, avec l'appui de la Confédération soulèvent un autre problème. Celui de la responsabilité des décisions qui engage le renom du pays dans une affaire à laquelle la Confédération est associée. Je reprendrai ce problème dans le chapitre concernant la Colombie. La Confédération peut-elle s'en remettre totalement, une fois qu'elle a donné l'argent, à l'association privée, auteur du projet ? - Ou doit-elle au contraire conserver un contact, maintenir une surveillance, instaurer une commission de contrôle où siègerait un représentant de la Confédération ? - Pour ma part, tout en reconnaissant la difficulté du problème (puisque le Parlement demande qu'on fasse confiance à l'initiative privée), je verrais d'un oeil favorable que la Confédération reste associée à une affaire jusqu'au bout et oblige la société privée à admettre le

contrôle permanent d'un représentant de l'ambassade suisse intéressée.

d) Concernant cette coopération privée, aidée par la Confédération, il faut encore avoir présent à l'esprit l'effort que déploie actuellement le Vatican en vue de ranimer la flamme catholique dans son fief de l'Amérique du Sud. On sait que l'Eglise a trop longtemps négligé l'aspect social de sa mission dans ces pays. Sans vouloir critiquer cette république de droit divin, on peut admettre que les buts que poursuit le Vatican dans son oeuvre en Amérique du Sud ne s'identifie pas toujours avec ceux de la coopération technique que nous concevons (même si souvent ces buts coïncident). Or certains projets émanant d'institutions catholiques suisses appliqués par des institutions catholiques du pays assisté, sont décidés par la coopération technique de Berne au vu du rapport d'un expert, lui-même catholique passionné. C'est le cas de ce que j'appellerai plus bas "l'inutile projet de Pasto" dans lequel la Confédération va investir Frs. 630'000.--. Inutile probablement selon les critères objectifs de notre coopération technique. Utile, bien entendu, du point de vue du rayonnement de l'institution des franciscains établis à Pasto. Ce sont-là, j'en conviens, des questions délicates et le rôle du chef de la coopération technique n'est pas facile. Mais je crois qu'il faut avoir présentes à l'esprit ces contingences au moment où l'on doit décider du choix d'un projet. Là, notamment, l'opinion de la colonie suisse, de nos représentants sur place, aurait pu corriger l'optimisme excessif de tel expert, sentimentalement ou religieusement attaché à la réalisation d'un projet.

Concernant la politique étrangère en général :

I.-

Pour différentes raisons, le travail de certaines ambassades a augmenté (représentation d'intérêts d'autres pays, coopération technique développée, etc.) Dans certaines ambassades, j'ai constaté une surcharge de travail. Je reprendrai cette question plus bas en parlant des ambassades de Santiago et de Lima. Sur le plan général, il y a un problème d'effectifs. Toute mesure pour encourager le recrutement du personnel diplomatique paraît utile.

II.-

A l'occasion de mon voyage, j'ai entendu à plusieurs reprises des diplomates suisses s'étonner sous une forme ou une autre que nous conservions des relations normales (et non pas seulement consulaires), avec le gouvernement du Président Duvalier de Haiti. Les avis sont unanimes : ce gouvernement règne par la terreur. A Trinidad, chez l'ambassadeur de France, j'ai rencontré l'Evêque de l'île de Ste-Lucie, venu ce jour-là pour l'installation de l'Archevêque. Cet honorable ecclésiastique m'a rapporté les mesures prises récemment par M. Duvalier, dans les quartiers miséreux. On a détruit au lance-flammes des immeubles, la population ayant à peine le temps de se sauver dans les marais. L'Evêque ne comprenait pas la passivité du Clergé de Trinidad. Autre détail donné sur les moeurs de M. Duvalier : l'épouse de l'ambassadeur de Belgique à Haiti racontait que, reçue avec son mari par M. Duvalier, elle avait eu en permanence une mitraillette braquée sur elle durant la conversation. Tout cela à côté des horreurs policières connues, fait qu'on peut regretter qu'un pays comme le nôtre conserve des

relations diplomatiques avec ce gouvernement. Surtout quand on connaît la réserve que nous avons montrée dans ce domaine face à des pays pourtant civilisés.

III.-

J'étais à l'étranger au moment où les journaux suisses ont rapporté les discussions au Conseil National à propos du CICR. Les diplomates suisses commentant cet objet ont regretté que la discussion ait déraillé sur la participation romande ou suisse-allemande au CICR. Ils avaient l'air, par contre, heureux des remarques faites au sujet de ce "rotary genevois" que constituerait le CICR. Un de nos diplomates - qui était pourtant genevois - m'a rappelé que le Président Gonnard, lors de son passage en Amérique du Sud, avait fait une impression désastreuse. Prétentieux, maladroit, n'hésitant pas à dépenser aux frais du CICR, pour son seul excédent de bagages personnels, une somme de Frs. 800.-- et ceci pour un seul parcours.

J'en arrive maintenant aux remarques particulières concernant les ambassades que j'ai fréquentées. Je précise que je me suis arrêté les 25 et 26 janvier 1968 à l'ambassade de Buenos Aires (Argentine), dès le 23 février 1968 à l'ambassade Santiago (Chili), dès le 26 février 1968 à l'ambassade de Lima (Pérou), dès le 6 mars 1968 à l'ambassade de Bogota (Colombie), dès le 15 mars 1968 à l'ambassade de Caracas (Vénézuela) et le 20 mars 1968 à la mission suisse auprès des Nations Unies (New-York). Je précise de plus que j'ai pris contact le 22 février 1968 avec le Consul de Valparaiso (Chili) et le 19 mars 1968 avec le directeur de l'Institut de relations internationales de Port of Spain (Trinidad).

Argentine :

L'ambassade de Buenos Aires m'a paru avoir les effectifs suffisants. Le chargé d'affaires, M. Frey tenait bien en mains son équipe. A côté des quartiers riches, subsistent dans cette ville de 7 millions d'habitants des bidonvilles qu'il m'a fait visiter (notamment le bidonville dit de Lugano).

Malgré la fermeture du Parlement, la vie politique serait respirable. La Presse et la Justice seraient restées indépendantes. Alors même que les hauts juges sont désignés par le Gouvernement. D'excellentes lois ont été promulguées par la nouvelle administration, mais sont souvent mal appliquées. Un récent arrêt de la haute cour de justice argentine a confirmé "l'état de droit". Elle a débouté l'administration qui voulait interdire la parution d'un journal. La haute cour a jugé qu'aucune sanction administrative ne

pouvait être prise s'il n'y avait pas eu violation d'une règle de droit pénal ou de droit civil.

Au sein de l'Amérique du Sud, l'Argentine se pose comme état riche et se considère comme un intermédiaire possible entre les pays de l'Europe et les pays sous-développés. Elle aide elle-même certains de ses voisins (notamment l'Uruguay). Notre balance commerciale avec l'Argentine nous était favorable l'an passé (100 millions contre 75 millions). Cette année l'ordre est renversé.

Concernant la coopération technique, notre colonie d'agriculteurs suisses à Missionès a bénéficié d'une aide substantielle de la Confédération pour une école d'agriculture, mais l'avenir reste problématique dans cette branche, comme celui de nos agriculteurs suisses.

Nous accordons quelques bourses à des étudiants argentins, mais le Gouvernement ne collabore guère avec nous. Nos représentants ont du mal à obtenir que les fonctionnaires de l'administration (qui font partie de la commission mixte qui choisit les boursiers) se dérangent pour les examens des candidats boursiers. L'Etat d'Argentine n'a même pas avancé les frais de voyage pour les premiers boursiers, comme le prévoyait l'accord. C'est un peu comme si le gouvernement estimait que notre aide technique lui était due. Pour que ces messieurs les fonctionnaires se dérangent, m'ont dit nos diplomates, il faudrait plus d'apparat, mobiliser la télévision, etc., ce qui coûterait cher. C'est un des aspects de ce que j'ai appelé plus haut le problème psychologique de la coopération technique. A force de clamer que la coopération

technique est un devoir (c'est bien sûr aussi mon avis), il n'est pas étonnant que ceux avec qui nous coopérons estiment que tout leur est dû ! A mon sens, il ne serait pas mauvais de reposer de temps en temps la question aux responsables des gouvernements avec lesquels nous collaborons : tenez-vous vraiment à ces bourses ? - Devons-nous continuer ? - Cela les remettrait en face de leurs responsabilités.

La colonie suisse d'Argentine est importante, mais, selon une expression entendue dans plusieurs de ces pays, elle "vieillit", c'est-à-dire qu'elle ne se renouvelle pas, qu'elle s'amin-
cit.

On m'a rapporté que le Président de la commission suisse des banques était venu se faire une idée à Buenos Aires du climat politique. Il aurait pris de nombreux contacts, notamment avec les autorités (auxquelles il aurait même donné des conseils). Suite à cette visite, il aurait donné feu vert au placement des capitaux suisses. Je relève que nous avons en Argentine des usines Ciba, Sandoz, Geigy.

Revenant sur une question soulevée en tête de ce rapport, je répète qu'on peut se demander s'il y a une harmonie suffisante entre notre aide technique et l'intervention des capitaux privés suisses en Argentine.

Chili :

J'ai suffisamment visité les côtes du Chili, notamment la Patagonie, la Terre de Feu, pour me rendre compte que la

population est souvent pauvre. Mais je n'y ai pas rencontré la misère que j'ai vue aux Indes. Ceci dit, Santiago du Chili, Valparaiso, Puerto Monte par exemple, sont des villes modernes, qui n'ont rien à envier à nos villes suisses.

L'ambassade de Santiago, m'a paru surchargée. On a supprimé un fonctionnaire au consulat suisse de Valparaiso, ce qui oblige le chancelier de Santiago à venir mensuellement à Valparaiso, vérifier les comptes du consulat. Une telle organisation est-elle rationnelle ? - Dans quelle mesure par ailleurs a-t-on eu raison de réduire le personnel du consulat de Valparaiso qui reste un port important ? - A mon sens, il faut revoir le problème du personnel dans ces deux villes du Chili.

A Santiago, j'ai trouvé l'ambassadeur de Suisse fort occupé. Des guerilleros de Bolivie venaient de se réfugier au Chili et notre ambassadeur télégraphiait à Prague où ces guerilleros devaient être envoyés avant d'être dirigés sur Cuba. Nous avons en effet accepté de représenter le Chili auprès de Castro. Selon le représentant suisse à Santiago, le Chili flirterait maintenant avec le communisme. L'ambassadeur de Russie à Santiago, qui quittait son poste, venait d'être l'objet d'une démonstration d'amitié inusitée. Les guerilleros boliviens avaient été acclamés comme des héros. Le Cardinal lui-même serait rouge !

C'est au Chili seulement que j'ai entendu de la bouche de notre représentant une critique du principe de la coopération

technique : Le Chili est mille fois plus riche que la Suisse en matières premières (minerais divers, pétrole, vocation agricole, etc.) Sa population n'est pas plus arriérée que la nôtre (faite d'anciens Allemands, d'anciens Suisses, d'anciens Italiens, d'anciens Espagnols, etc.) et pourtant ce pays est financièrement faible. Le Chili a une vocation agricole et pourtant il importe chaque année pour 200 millions de dollars de produits agricoles, dont 90 millions pour du lait. Ce pays d'où vient la pomme de terre, importe massivement ce tubercule de Pologne. Le représentant suisse concluait que seule la paresse de la population et la mauvaise politique du gouvernement peuvent expliquer son sous-développement. Se justifie-t-il d'aider ces paresseux ? - De cette conclusion, un peu tirée par les cheveux, j'ai cependant retenu qu'avant d'aider un pays, il faut analyser son économie dans son entier, ses possibilités réelles et ses besoins effectifs.

La balance commerciale entre la Suisse et le Chili nous est favorable. Nous exportons davantage. J'ai noté que des commandes, vraisemblablement énormes, de matériel militaire suisse (fusils, chars d'assaut, canons anti-chars, etc.) sont actuellement passées par le Chili. L'ambassadeur de Suisse à Santiago (lui-même colonel d'état major) m'a donné des renseignements précis à ce sujet. Ce sont des centaines de millions qui vont être payés à notre industrie d'armement - et payés comptant - par les Chiliens. M. Burlé était à Santiago au même moment que moi. C'est notre ambassadeur suisse qui a conseillé au Ministre de la guerre chilien

d'acheter des armes défensives plutôt que des Mirages. Nous avons totalement supplanté la Belgique dans ce pays sur le marché des armes. Au point de vue de notre industrie d'armement cela est réjouissant, mais cela pose la question soulevée au début de mon exposé: dans quelle mesure notre coopération technique est-elle en harmonie avec notre activité industrielle privée dans ces pays ? - Je crois qu'il n'y a qu'un seul projet suisse de coopération technique au Chili, mais il faut reconnaître que la question ne s'en pose pas moins, de même que se pose la question de l'harmonisation de notre coopération technique au Chili avec l'activité des 5 fabriques Nestlé installées dans ce pays. Selon l'ambassadeur suisse, ces fabriques feraient vivre toute une population dont elles éduqueraient les vachers.

Pérou :

Le 60 % de la population du Pérou est Indienne. Le pays est montagneux. A Lima, j'ai visité le "marais", quartier sordide où les détritiques descendent jusqu'au milieu de la chaussée.

L'ambassade m'a paru aussi trop chargée. Il faudrait un fonctionnaire politique de plus. Le Pérou est beaucoup moins rouge politiquement que le Chili. Son gouvernement est instable. L'opposition majoritaire au parlement depuis plusieurs années prendra probablement le pouvoir en 1969.

Plusieurs oeuvres d'aide et de coopération technique suisse existent au Pérou :

a) La Crèche de Cuna

Une crèche suisse a été fondée au milieu du "marais" où la population peut remettre ses enfants pendant la journée. Deux jeunes Suissesses s'y dévouent pour Frs. 20.-- par mois. Travail admirable et même émouvant. Cette crèche suisse est financée par Emmaus et les dames de la colonie suisse. C'est un exemple, une intervention où l'on a mis dans le mille. Il s'agit-là d'une coopération technique non-officielle, mais combien valable !

b) L'atelier de mécanique fine de Senati

Le Senati (service national péruvien pour la formation des apprentis) groupe divers pavillons techniques, chacun constitué avec l'aide d'un pays (Belgique, Angleterre, Allemagne, etc.). L'atelier suisse est dirigé par un genevois, M. Diacon. Jeune, intelligent, modeste. Il initie à l'emploi des machines suisses des apprentis et des ouvriers formés. C'est avec les apprentis qu'il semble avoir le mieux réussi. Mais il faut reprendre avec eux l'éducation en repartant de la base. Le but est bien sûr aussi de former des techniciens péruviens, qui prendront la relève de M. Diacon. Contrairement à celles données par les Anglais, les machines suisses n'ont pas été confiées immédiatement aux Péruviens. Résultat, les machines suisses marchent encore, mais les machines données par les Anglais, elles, ne marchent plus !!! Il s'agit, comme pour le Cuna, d'une entreprise de coopération technique privée (fondation des entreprises suisses en relation avec

le gouvernement péruvien) qui semble répondre à un besoin. Comme beaucoup de gens capables, qui s'occupent de la coopération technique, M. Diacon dit passer par des moments de doute, d'optimisme et de pessimisme. Il doit parfois lutter pour obtenir l'aide promise du gouvernement aidé. C'est toujours le problème psychologique. Prêche-t-on dans le désert ou pas ? -

c) Projet Sheque (Centre de coopération technique d'Opica)
Grâce à l'intervention de l'ambassadeur suisse, j'ai pu voir le chef des projets suisses de coopération technique au Pérou, M. Buri. Je suis monté avec lui au centre d'élevage d'Opica, dans la vallée Santa Eulalia. Il s'agit d'un des 6 projets menés par M. Buri au Pérou. Nos taureaux suisses, amenés là pour régénérer la race bovine supportent l'altitude. La difficulté a été de convaincre la population d'user de ces taureaux. Nous retombons dans le problème psychologique de la coopération technique. Il y a eu des déconvenues. Les villageois ne suivaient pas les conseils et amenaient leurs bêtes en dehors des périodes, s'étonnant alors que nos taureaux restent muets. M. Buri s'est toujours efforcés de suggérer, jamais de conseiller. Il faut laisser aux Péruviens l'impression que ce sont eux qui décident, dit-il.

Nous sommes montés au village de Huachu Pampa où les deux présidents locaux nous ont fort bien accueillis. Ils nous ont appris que les fonds venaient d'être trouvés pour relier Huachu Pampa à Opica par une route plus directe. J'y ai vu là le signe que la population commence à s'intéresser à nos taureaux. M. Buri m'a exposé ses théories en matière

de coopération technique, notamment celle de la "cavalerie légère" par opposition à celle dite de la "fortification de montagne". Mener plusieurs projets de front pour explorer les possibilités plutôt qu'un projet unique. Cette méthode a l'avantage du pragmatisme* Tel projet pour des raisons imprévisibles prend de l'importance. Il faut renoncer à tel autre. Mais en fait, pour l'instant, tous les projet menés par M. Buri continuent. M. Marcuard m'a rendu attentif à ce fait : psychologiquement attaché à tous ses projets, l'expert a finalement de la peine à opérer un choix. Il n'en reste pas moins que M. Buri m'a donné l'impression d'un homme fort compétent. Dans la suite de mon voyage, j'ai rencontré des personnes qui l'avaient connu au Vénézuéla lorsqu'il dirigeait l'exploitation d'un grand domaine. Il y a laissé le souvenir d'un homme capable et agréable. Sur le plan psychologique, il connaît la mentalité des Péruviens. M. Buri me semble également un homme aux vues larges, prêt à collaborer avec n'importe quel projet de coopération technique d'où qu'il vienne.

J'insiste sur cet aspect des choses, car il m'a semblé que M. Buri avait créé au Pérou un excellent esprit entre les différents techniciens suisses de la coopération technique. Un autre expert de la coopération technique attiré mon attention sur ce paradoxe : En principe, un expert chef d'un projet a plus de matériel à transporter avec lui dans le pays où il doit travailler qu'un ambassadeur. De plus, il n'a pas, comme l'ambassadeur, une résidence meublée qui l'attend sur place. Il devrait donc jouir d'une franchise de bagages au moins égale à celle de l'ambassadeur. Or, tel n'est pas le cas.

* Elle permet aussi un factionnement des demandes de subventions à l'Etat assisté (par exemple, au Pérou où le Ministère de l'agriculture-ne peut donner plus de Frs. 150'000.-- suisses par an et par projet).

Autre paradoxe : L'expert attaché à la réalisation d'un projet qui débarque dans une ville est souvent considéré par le gouvernement comme plus important que l'ambassadeur qu'il accompagne. Mais il ne peut voyager dans l'avion qu'en seconde classe, alors que l'ambassadeur est en première classe. Cela l'empêche aussi de s'entretenir avec l'ambassadeur pendant le trajet. Cette réglementation semble désuète.

d) Le projet ASEP

La Confédération appuie ce projet de l'association de coopération technique avec le Pérou à Umachiri. Le contact entre M. Buri et M. Fischer, responsable de ce projet, semble excellent.

e) Le projet fribourgeois Marchon

Ce projet intéresse l'éducation des adultes. Les cours sont organisés pendant deux mois dans un centre puis pendant quatre mois à domicile où les éducateurs vont trouver leurs élèves. Cette formule permet à des couples de s'inscrire à ces cours.

Ce qui m'a paru faire la force de notre coopération technique au Pérou, c'est l'entente actuelle entre les divers spécialistes responsables des divers projets suisses de coopération technique dans ce pays et même avec les techniciens d'entreprises privées suisses (comme par exemple Les Empresas electricas Asociadas). Tous ces spécialistes suisses s'entraident (ingénieurs, éleveurs, botanistes, juristes) sans esprit de chapelle. (en tout cas pas en ce moment.)

Colombie

J'ai été fort bien reçu par l'ambassadeur de Suisse à Bogota. Du point de vue politique, il semble qu'après les invraisemblables désordres de 1948, le pays ait vraiment retrouvé son calme. Une entente est intervenue entre les deux partis principaux. Un contrat de législature pour 16 ans, prévoyant que les libéraux et conservateurs auront alternativement un président.

a) L'Ecole suisse

Cette école est importante (plus de 1000 élèves, mais un pourcentage bas de Suisses). La colonie suisse semble attachée à son école. Des personnalités suisses font partie de la commission du collège, notamment le professeur Ierli, de l'Université des Andes de Bogota. Cette école suisse n'a rien à voir juridiquement avec la coopération technique. Elle touche une subvention fédérale du département de l'intérieur. Son rayonnement s'est accru avec les années. Elle vient d'introduire dans son programme la méthode dite audio-visuelle. Elle obtient chaque année une subvention de la Confédération de Frs. 140'000.--, soit Frs. 10'000.-- pour le recteur, Frs. 6'000.-- par maître suisse et Frs. 400.-- par élève suisse. Son budget annuel est de Frs. 1'000'000.--. Des Colombiens (dont notamment l'épouse d'un de mes amis qui dirige un collège privé) m'ont dit grand bien de ce collège et des services qu'il rend à la population indigène.

Ainsi, ce collège suisse fait de la coopération technique sans le savoir. Dans une optique réaliste, ne serait-il pas possible

d'encourager de tels efforts dans le cadre de la coopération technique ? - Je comprends les réticences de M. Marcuard. Si la coopération technique se mettait à aider un collège suisse, elle devrait vraisemblablement aider tous les autres. Il n'en reste pas moins que les services techniques rendus par le collège suisse de Bogota aux Colombiens me semblent supérieurs à ceux d'autres projets financés par la Coopération technique.

b) L'école d'horlogerie de Senati

Comme le Pérou, la Colombie a organisé des cours techniques avec l'appui de différents pays. La fédération horlogère suisse a constitué une école d'horlogerie que j'ai visitée, dirigée par M. Turban. Il est aussi question que M. Diacon ~~de~~ à cité, vienne créer à Bogota un atelier semblable à celui de Lima. Le gouvernement colombien paie les murs, le toit et une partie du traitement des professeurs. La fédération horlogère fournit l'outillage et paie en Suisse les techniciens. M. Turban semble plus encouragé par ses expériences avec les adultes que par celle avec les apprentis. Il va donner des cours à Calli et à Quito (Equateur). M. Turban a le statut d'un expert international.

c) L'Ecole normale de La Vega

Il s'agit d'une oeuvre d'un seul homme, le père Wolf, prêtre régulier, ancien curé de Zurich. Seul depuis 12 ans dans un petit village à 400 km. de Bogota, il l'a transformé, égoûts, électricité, école normale de mécanique, coopérative. C'est maintenant Caritas qui représente cette oeuvre après de la coopération technique suisse.

d) Le dispensaire de Silvia.-

Cette oeuvre financée par Genève semble être importante. Avec seulement Frs. 500'000.--, elle a créé 17 dispensaires en Amérique du Sud, notamment au Vénézuéla, au Pérou, en Equateur, au Chili et en Colombie.

e) L'oeuvre "construisons ensemble"

L'idée me semble remarquable : instruire les gens, les aider dans la reconstruction de leurs maisons (notamment dans les bidonvilles). C'est le secrétaire d'Iproscó, M. Egger - et je pense indirectement le VCU (Vereinigung christlicher Unternehmer der Schweiz) - qui s'en occupent avec l'appui des dames de la colonie suisse. M. Egger a rencontré des difficultés dans la réalisation de sa tâche (j'ai oublié d'un prêtre qui est devenu l'ennemi de l'oeuvre).

f) Le centre coopératif agricole de Pasto.-

Je cite ce centre pour mémoire ne l'ayant pas visité.

g) Le projet d'école sociale de Pasto.-

C'est volontairement que je réserve pour la fin la description de ce projet comme celui d'Iproscó. Ces deux projets-là font l'objet de vives critiques de la part des Suisses que j'ai rencontrés à Bogota.

Le projet de l'école sociale de Pasto est un projet de la VCU, aidée par la Confédération. Cette oeuvre privée catholique a eu l'idée de créer une école d'études sociales en collaboration avec les soeurs franciscaines de Pasto. M. Marcuard a reçu le 20 juin 1967 une lettre de l'ambassadeur de Suisse à Bogota

critiquant ce projet. Je m'y réfère en son entier. Le dévouement des soeurs franciscaines n'est pas en cause. L'Utilité dudit projet l'est. Bien qu'il ait été partiellement corrigé (la future école sera soumise à une commission où siègera un représentant de l'ambassade suisse avec droit de veto et d'autres débouchés que ceux de l'assistance sociale sont prévus) les critiques essentielles concernant ce projet subsistent. Il y a asseu d'universités en Colombie (une trentaine), sans créer une nouvelle faculté. Les 2/3 des habitants du département de Narino vivent dans des villages, des hameaux et des fermes situés la plupart aux environs de 3000 m. d'altitude. Les conditions d'existence y sont si primitives qu'on n'y trouve presque pas de prêtre colombien. Selon l'ambassadeur suisse, il ne faut avoir aucune idée de la vie qu'on y mène pour concevoir, sauf cas exceptionnel, que l'on trouverait des travailleuses sociales pour des postes dont même les religieux ne veulent pas. Les pères de famille colombiens n'autoriseront jamais leurs filles à y aller. D'autant plus que les soeurs franciscaines respectent les castes et ont instauré dans leur école le principe de la séparation entre les riches et les pauvres. Aux yeux des Suisses de la colonie, cette école sera juste bonne à donner un titre universitaire à des filles à papa. Cette conclusion est un peu forcée. Il n'en reste pas moins que les Frs. 630'000.-- que la Confédération va verser pour ce projet paraissent élevés si l'on pense à d'autres projets (celui de Silvia par exemple où avec Frs. 500'000.-- on a réalisé 17 dispensaires). J'ajoute que les contacts entre le délégué de la coopération technique de Berne, M. de Battista (un fervent catholique) et l'ambassadeur de Suisse à Bogota n'ont pas été suffisants. M. de Battista a "oublié" d'adresser un exemplaire de ce projet à l'ambassadeur suisse !

J'ai fait part en détail de ces critiques à M. Marcuard en émettant le voeu que ce haut fonctionnaire passe à Bogota lors de son prochain voyage au Pérou, ne serait-ce que pour calmer les esprits de la colonie suisse. M. Marcuard a compris la nécessité d'aller là-bas.

h) L'institut Iproscó.-

Il s'agit aussi d'un projet privé de la VCU et qui a aussi fait l'objet de critiques, notamment d'une lettre de l'ambassadeur de Bogota à M. Marcuard du 5 janvier 1968, à laquelle je me réfère.

L'idée de créer cet institut est née dans l'esprit de M. von der Weidt, un ingénieur conseiller en entreprises fribourgeois qui avait parfaitement réussi sa carrière à Bogota. Le point de départ était donc bon. Mais pour les premiers pas de cet institut de promotion industrielle suisse en Colombie (Iproscó), les responsables de la VCU ont dépêché à Bogota 5 experts dont trois ont dû être remerciés très rapidement parce que insuffisants. La colonie suisse a vu là un faux pas très regrettable. C'est avant tout le Président de la VCU qui, à mon sens, est responsable, n'ayant pas suffisamment étudié son projet avant de choisir les experts voulus. Il ne faut pas prendre Bogota pour un village. La ville a 2 millions d'habitants, des entreprises énormes s'y sont constituées (Avianca, Bavaria, etc.) et les experts qui doivent les conseiller doivent être de taille. L'erreur essentielle du responsable de l'organisation privée a aussi été, selon mes informations, de dépêcher ces 5 experts à Bogota sans désigner un responsable., c'est-à-dire sans hiérarchie. M. Egger, l'un

des experts restés, est en train de remonter l'institut grâce au concours d'experts indigènes. Les contacts que j'ai eus avec les milieux industriels colombiens me font penser que M. Egger est en bonne voie. Il n'en reste pas moins que l'expérience de trois experts suisses retirés parce que insuffisants devrait servir de leçon. M. l'ambassadeur de Bogota, dans sa lettre à M. Marcuard, dit qu'à son sens la Confédération ne peut abandonner à un organisme privé la responsabilité des décisions engageant le renom du pays dans une affaire à laquelle la Confédération est associée. M. Marcuard m'a justement fait remarquer la difficulté du problème. Si l'on contrôle les associations, elles ne voudront plus rien entreprendre. M. l'ambassadeur, dans sa même lettre, se plaint également de n'avoir pas été tenu au courant du projet d'Iproscó, mais M. Marcuard le conteste.

Quoi qu'il en soit, la colonie suisse n'est pas satisfaite et son ambassadeur non plus. Il faut préciser qu'elle manque de fonds pour son collègue.

Mais heureusement, M. Marcuard a décidé d'aller à Bogota.

Vénézuela

L'ambassadeur suisse au Vénézuela est invalide pour quelque temps. Il m'a semblé excellemment remplacé par M. le conseiller Vermouth.

La colonie suisse du Vénézuela est moins florissante que celle des pays précédents. Les jeunes Suisses qui arrivent à Caracas se font des relations dans le cadre de leur entreprise, mais désertent les réunions de la colonie. Un journal suisse avait été créé, mais fut abandonné. La seule entreprise de

coopération technique à laquelle s'intéresse l'ambassade de Suisse est l'institut de Trinidad. Sur les conseils de M. Vermouth, j'ai fait escale à Port of Spain. Cette école de Trinidad a fait l'objet d'un accord entre la Suisse et l'état de Trinidad. Le gouvernement suisse s'en remet à l'institut des relations internationales de Genève (M. Jacques Freymond) pour l'exécution du projet, c'est-à-dire l'administration des fonds fournis par le gouvernement suisse, le recrutement du personnel et le choix des ouvrages et périodiques.

On peut être surpris qu'un institut de relations internationales soit créé sur une île des Caraïbes. J'ai rendu visite, à mon retour en Suisse, à l'institut de hautes études internationales de Genève pour mieux comprendre la portée de l'institut de Trinidad. C'est le premier ministre de Trinidad qui avait demandé à la Suisse (dont il est l'ami) un institut pour former les fonctionnaires. Du point de vue psychologique, la base de départ était donc excellente. L'institut n'a pas été rattaché à l'état de Trinidad, mais à l'Université des Indes occidentales, seul lien entre les différentes îles dites des Indes Occidentales. M. Freymond m'a assuré avoir réussi à emporter l'accord et l'appui complet de toutes les autres îles, notamment de la Jamaïque (qui est pourtant un état concurrent de Trinidad). Il a ainsi élargi la clientèle de cet institut où s'inscrivent également des noirs d'Afrique. M. Freymond m'a indiqué que le but de l'institut n'était pas seulement de former des diplomates, mais aussi des fonctionnaires supérieurs, des managers d'affaires privées, des professeurs, des journalistes. M. Vermouth a donné lui-même des cours à l'institut et semble en apprécier le rôle, notamment du point de vue de nos publics relations avec l'étranger.

M. Freymond m'a dit avoir également organisé des conférences de l'institut en Martinique et Guadeloupe, départements français, sans liens avec l'Université des Indes Occidentales, de même qu'au Venezuela. A mon retour en Suisse, j'ai constaté qu'une polémique s'était engagée au sujet du statut de l'institut de hautes études internationales de Genève. Le nouveau statut prévu est violemment attaqué par M. le conseiller national socialiste Ziegler. Mais à première vue, je ne pense pas que cela mette en cause l'utilité de l'institut de Trinidad. M. Vermuth, en tant que représentant d'un pays coopérant techniquement avec Trinidad, peut obtenir un rendez-vous quand il veut, du Premier Ministre. Son collègue autrichien, par contre, doit attendre des jours avant d'être reçu. Vertu de la coopération technique.

Concernant nos importations au Venezuela, elles étaient, l'an passé, de l'ordre de 92 millions (22 millions pour l'horlogerie) contre une faible importation des produits vénézuéliens.

Nos observateurs suisses à l'ONU.-

J'ai eu plusieurs entretiens avec l'ambassadeur Turettini. Je crois que vous connaissez les idées de cet éminent diplomate. Je regrette qu'il n'ait pu être présent à Lausanne lors du forum organisé l'an passé par la Nouvelle société helvétique. Ce forum mettait en présence le journaliste Pierre Béguin et le conseiller aux états Zellweger sur la question de l'opportunité pour la Suisse d'entrer à l'ONU. M. Turettini aurait pu démentir les interventions de M. Béguin et de l'actuel conseiller national Pierre Freymond qui donnaient soi-disant l'avis de nos milieux diplomatiques. Selon eux, nous étions beaucoup plus utiles dans les coulisses de l'ONU qu'à l'ONU. M. Turettini m'a rappelé que notre réticence à entrer à l'ONU repose sur une fausse conception de notre neutralité. La Suède a au contraire renforcé sa position d'état neutre à l'ONU. Elle nous dépasse dans ce domaine totalement parce qu'elle est membre de

l'institution et reçoit constamment des mandats. Même l'Autriche, grâce à son appartenance à l'ONU (et malgré son rôle passé vis-à-vis de l'Allemagne nazie) a repris du poil à la bête et cherche à faire déplacer à Vienne des institutions internationales de Genève. L'ONU devient actuellement la fabrique des traités multilatéraux (le genre d'accord diplomatique le plus courant de nos jours). Nos jeunes diplomates manquent là une école importante que les autres payés utilisent. Une école de discussion. Comme observateurs nous sommes retirés de la vie politique internationale. M. Turettini est catégorique : A aucun moment ce rôle d'observateur ne nous a rendu service à telle ou telle occasion. Utopie ou mensonge qu'une telle affirmation dit-il. Il s'agit là de remarques et de thèses qui sont les vôtres, Monsieur le Conseiller fédéral et que je ne fais que mentionner. Je me permettrai peut-être d'écrire à ce sujet un article dans le Peuple.

Remarques finales :

J'en arrive à une remarque finale qui me semble importante et que je fais volontairement ici pour bien la détacher de mon exposé. Vous n'avez trouvé ci-dessus que quelques réflexions concernant la politique des pays que j'ai visités et l'influence qu'ils subissent sur le plan international. Aucune analyse sérieuse. Or, il semble évident qu'on ne peut rien entreprendre de solide sur le plan de la coopération technique

tant que l'on ne connaît pas les structures sociales et politiques des pays que l'on entend assister. Récemment, un spécialiste des questions de coopération technique, le professeur suisse Iffland, de l'Université de Lausanne, me disait que certains de nos projets en Amérique du Sud resteraient sans portée parce que les castes au pouvoir ne tiennent pas à l'évolution des masses. L'influence dans ces pays des milieux capitalistes, par-là même du gouvernement des Etats Unis, précisait-il, s'ajoute encore à ce frein, capable d'annihiler nos efforts. Je ne peux rien dire de précis sur ce sujet, sinon qu'il m'a paru que, depuis l'expérience de Castro, la peur du communisme contrebalance l'esprit capitaliste des castes et pousse certains gouvernements sud américains à entreprendre des actions sociales et populaires auxquelles il n'aurait pas songé auparavant. Je puis également rappeler ce que j'ai dit au sujet du Chili, c'est-à-dire qu'il semble subir momentanément l'influence de l'URSS, ainsi que ce que j'ai dit sur d'autres pays (Argentine, Vénézuéla, notamment), à savoir qu'une classe moyenne semble s'y faire une place entre la classe des très riches et la classe des très pauvres. Je puis encore ajouter qu'en Colombie, j'ai senti l'emprise des Etats Unis lorsque des professeurs et des hommes politiques m'ont parlé de leur désir de voir leur pays s'en affranchir, éventuellement en s'abritant sous une troisième force qui serait l'Europe. Mais je n'ai pas poussé plus loin l'analyse. En d'autres termes, la question soulevée par M. le professeur Iffland reste pour moi ouverte et est essentielle. Comme me semble essentielle également l'étude des gouvernements au sein desquels la concussion existe (ce serait le cas au Chili selon notre représentant dans ce pays) et pour lesquels d'emblée toute mission financière d'experts suisses de la coopération technique serait vouée à un échec parce que non désirée. Je formule le voeu express que notre

coopération technique étudie pour lui-même cet aspect du problème, si elle ne l'a pas déjà fait. Eventuellement, qu'elle profite des expériences de spécialistes, tel que le professeur Iffland.

On pourrait également étudier les répercussions de nos structures sociales et politiques suisses sur notre coopération technique ! J'ai effleuré le sujet en examinant au début de cet exposé certains aspects des projets privés suisses de coopération.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de mes sentiments respectueux.

Gilbert Baechtold, av.

